



Agence d'Urbanisme
et de Développement
de la GUYANE

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG), association loi 1901 créée en 1978, regroupe dans son partenariat l'ensemble des collectivités locales, l'Etat, les chambres consulaires, les comités consultatifs de la Région et l'Association des Maires.

Outil technique œuvrant au service de ses membres, selon les dispositions de l'article L132-6 du code de l'urbanisme, l'AUDeG :

- développe l'observation territoriale,
- participe à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification,
- prépare les projets de territoire,
- contribue à l'émergence de démarches et outils de développement durable et de qualité paysagère et urbaine,
- accompagne les coopérations transfrontalières.

L'AUDeG s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire pour accompagner et contribuer à éclairer les acteurs locaux dans leurs connaissances et leurs réflexions sur l'aménagement de ce territoire, siège d'importantes dynamiques.

Basée à Cayenne, l'AUDeG intervient sur l'ensemble du territoire guyanais dans le cadre d'un programme partenarial d'activités défini par ses membres.

Lettre de motivation et curriculum vitae détaillé sont à adresser avant le

14 septembre 2018

à

Juliette GUIRADO,
Directrice de l'AUDeG
juliette.guirado@audeg.fr

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG) **RECRUTE**

un(e) chargé(e) de mission planification et urbanisme réglementaire

Poste en Contrat à Durée Indéterminée

CONTEXTE

Depuis 40 ans, le programme partenarial d'activités de l'AUDeG accorde une large place à l'accompagnement des collectivités locales dans leurs démarches d'élaboration/révision des documents de planification et d'urbanisme réglementaire. L'AUDeG est chargée de la réalisation, le suivi et/ou l'animation de tout ou partie des documents tels que le Schéma d'Aménagement Régional, le Schéma de Cohérence Territoriale, les Plans Locaux d'Urbanisme et les Cartes Communales.

MISSIONS

Le/la chargé(e) de mission intégrera l'équipe de l'AUDeG et travaillera sous l'autorité de la Directrice. Il/elle sera chargé(e) du pilotage, la réalisation et l'animation de documents de planification et d'urbanisme. Il/elle assurera :

- l'analyse et les diagnostics de territoire (écrit et graphique) ;
- l'établissement des orientations générales et particulières d'aménagement ;
- la production de règlements écrits et graphiques des documents d'urbanisme ;
- l'animation de réunions avec les élus et techniciens des collectivités, les personnes publiques associées et la population (concertation) ;
- la réalisation des supports de concertation et de communication ;
- une veille sur les questions d'urbanisme réglementaire, en particulier sur les volets juridiques ;
- une animation et un travail de pédagogie autour des démarches de planification et de leurs enjeux, en mobilisant l'ensemble de la sphère partenariale concernée (collectivités, personnes publiques associées) ;
- un suivi des procédures et un conseil aux collectivités pour la conduite de ces procédures ;
- une expertise et un avis sur les documents de planification pour lesquels l'AUDeG intervient en tant que personne publique associée ;
- la participation au géoportail national de l'urbanisme ;
- une participation aux réseaux local et national des chargés de mission planification.

PROFIL RECHERCHE

- Formation de 3^{ème} cycle en aménagement du territoire, urbanisme, planification
- Expérience requise dans les domaines de la planification et de l'urbanisme réglementaire : 3 ans minimum en agence d'urbanisme, structure similaire, collectivités ou bureau d'études
- Maîtrise des procédures d'urbanisme réglementaire et solides connaissances en droit de l'urbanisme
- Maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, données et présentation) et logiciels de cartographie (SIG) et d'infographie

QUALITES REQUISES

- Qualités rédactionnelles et capacité d'analyse et de synthèse fortes
- Capacité d'élaboration de schéma d'aménagement et de représentation de projet
- Capacité à travailler en équipe sur différents champs thématiques
- Rigueur, méthode, autonomie et force de propositions
- Animation de réunions
- Intérêt pour les thématiques traitées par les agences d'urbanisme
- Permis B indispensable

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Type de contrat : CDI - Temps complet (35 heures)
- Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
- Rémunération selon expérience et qualifications